



DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE ACTIVITÉ DE FORMATION ACCRÉDITÉE

Tout changement apporté au nom du dispensateur ou à une activité de formation, tels des modifications à la description, au titre ou aux objectifs d'apprentissage ou un changement mineur de contenu, doit être approuvé par l'Organisme avant que l'activité de formation soit dispensée à nouveau. Des frais de 50 \$ plus taxes (57,49 \$) sont applicables.

Si les changements affectent la durée de la formation ou une partie importante du contenu, une nouvelle demande d'accréditation est requise.

Une seule demande de modification est autorisée pendant la durée de l'accréditation d'une formation.

La mise à jour d'informations telles que des statistiques et des taux hypothécaire par exemple n'est pas considérée comme une modification, mais il demeure important de transmettre le matériel de formation à jour à l'Organisme.

Le formulaire rempli et tous les documents doivent être transmis par courriel à l'adresse : accreditation@oaciq.com.

SECTION I – IDENTIFICATION DU DISPENSATEUR

Nom de l'entreprise :

NOM DE L'ENTREPRISE

Représenté par :

NOM

PRÉNOM

Adresse de correspondance :

NUMÉRO

RUE

APP. / BUREAU / LOCAL

MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

IND. RÉG.

N° DE TÉLÉPHONE

POSTE

Adresses électroniques :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

ADRESSE DE VOTRE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

SECTION II – IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Titre de l'activité de formation :

Type de modification :

Titre Durée Objectifs d'apprentissage Contenu Nom du dispensateur Autre : _____

Détails sur les modifications :

SECTION III – DOCUMENTS À JOINDRE

Matériel devant accompagner la demande :

Formulaire de demande de modification

Plan de formation

Documents complets de formation (cahier du participant, présentation PowerPoint)

Information sur chaque formateur (nom, coordonnées, curriculum vitae, numéro de permis de l'OACIQ ou d'une association professionnelle, s'il y a lieu)

Le paiement des frais de modification

SECTION IV – PAIEMENT DES FRAIS

Veillez remplir le bordereau de paiement.

! CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'OACIQ traite de façon confidentielle tous les renseignements personnels qu'il recueille, conformément aux dispositions des lois applicables. Seuls les membres du personnel de l'OACIQ dont les fonctions le requièrent pourront accéder à ces renseignements. Ces renseignements ne seront utilisés qu'aux fins de l'application de la *Loi sur le courtage immobilier*, L.R.Q., c. C-73.2, et de ses règlements. Ils pourraient être utilisés à d'autres fins, dans les cas prévus par la loi. Ils ne pourront être communiqués à d'autres personnes ou organismes que dans les cas où la loi le permet ou avec votre consentement.

Les renseignements et dossiers que l'Organisme détient à votre sujet sont conservés à son siège social. Sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'y avoir accès ou de requérir leur rectification.

ANNEXE – PAIEMENT DES FRAIS

Montant dû (incluant les taxes): , \$

MODE DE PAIEMENT:

Chèque (à l'ordre de l'OACIQ)

Carte de crédit:

Visa MasterCard

Date d'expiration

RÉSERVÉ À L'OACIQ	
<input type="text"/>	
DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE	
<input type="text"/>	
NUMÉRO DE LA DEMANDE	

- - - /
NUMÉRO DE LA CARTE MOIS/ANNÉE

Nom du détenteur de la carte de crédit

X

Signature du détenteur de la carte

Adresse de facturation: Même que l'adresse de correspondance

<input type="text"/>		<input type="text"/>	
NOM		PRÉNOM	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
NUMÉRO	RUE	APP. / BUREAU / LOCAL	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
MUNICIPALITÉ		PROVINCE	CODE POSTAL
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
IND. RÉG.	N° DE TÉLÉPHONE	POSTE	ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Tél.: 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc.: 450 676-7278 • formation@oaciq.com • oaciq.com